



TITRE PROFESSIONNEL

MENUISIER·ÈRE INSTALLATEUR·RICE

du Ministère du Travail et de l'Emploi

Formation certifiante niveau 3

Enregistré au RNCP 37120 du 26 février 2023 au 25 février 2028

Mis à jour le 07/01/2025

Présentation

Le·La Menuisier·ère Installateur·rice intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation. En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain). La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 vous prépare aux 3 Certificats de Compétences du Titre Professionnel de Menuisier·ère Installateur·rice.

La formation peut être obtenue en totalité ou partiellement par bloc de compétences.



DURÉE

A partir de 813h (formation technique et stages en entreprise)

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins et projets des personnes.



PUBLIC

Tout public souhaitant préparer un diplôme reconnu et acquérir une expérience professionnelle.

Pour intégrer cette formation, il est conseillé d'avoir le niveau A2 du CECRL, de maîtriser les quatre opérations mathématiques de base et d'avoir une maîtrise de l'outil informatique : niveau intermédiaire.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, nous contacter au 09 80 00 60 80 afin d'échanger sur les adaptations possibles pour la formation et l'examen.



PRÉREQUIS

Aucun.

Modalités de la formation

- La formation est dispensée majoritairement en présentiel.
- Périodes en entreprise.

Les objectifs pédagogiques

- Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures.
- Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire.
- Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel.

Les méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation, chantier d'application pour un apprentissage en situation réelle de chantier.
- Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.
- Supports pédagogiques numérique et papier : centre de ressources documentaires.
- Atelier équipé, salle informatique et de formation.
- Rencontre des professionnels du métier : entreprises, fournisseurs, anciens stagiaires, visites de chantier.



PRÉPARATION : Cette phase permet de valider le niveau des compétences pré-acquises à l'entrée en formation.

BLOC TECHNIQUE

1. Module sécurité

- Les EPI et EPC.
- Préventions des risques.
- Les pictogrammes de danger.
- Remonter des informations aux collègues, responsables hiérarchiques.
- Les gestes et postures.

2. Développement durable et rénovation énergétique

- Réglementation relative à la gestion des déchets sur le chantier : typologie et traitement.
- Intégrer la posture « développement durable » dans sa pratique professionnelle.
- Déterminer les enjeux de la transition énergétique.
- Proposer des solutions pour améliorer l'efficacité dans les bâtiments.

3. CCP1 : Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation de menuiseries et fermetures extérieures.
- Installer des portes et fenêtres extérieures.
- Installer des volets battants et roulants.

4. CCP2 : Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'éléments de sécurité et de protection solaire.
- Installer des portails.
- Installer des stores bannes.

5. CCP3 : Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'un aménagement intérieur.
- Adapter et installer des menuiseries intérieures.
- Adapter et installer des escaliers en bois.
- Adapter et installer des parquets massifs, contrecollés ou stratifiés.
- Adapter et installer des éléments mobiliers d'un aménagement intérieur.
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

COMPÉTENCES COMMUNES

- Respecter les règles de sécurité lors de la manutention.
- Organiser un poste de travail et mettre en œuvre des modes opératoires pour une exploitation en sécurité.
- S'intégrer dans un collectif de travail.
- Travailler en site occupé.
- Communiquer avec un client.
- Evaluer les risques d'accident liés à la configuration du chantier et apporter une réponse en termes de prévention.
- Nettoyer le chantier, trier, stocker et évacuer les déchets conformément à la réglementation en vigueur.

COMPÉTENCES TRANSVERSES (items évalués en session d'examen)

- Communiquer : dans le cadre de ses activités d'installation d'éléments mobiliers d'un aménagement intérieur ou d'équipements., le professionnel est amené à rédiger des fiches de contrôle et à renseigner le client sur les modalités d'entretien.
- Respecter des règles et des procédures : le professionnel agit en conformité aux consignes et règles en usage dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail.

MODULES COMPLÉMENTAIRES (en fonction des besoins identifiés pendant la formation)

- Modules de remise à niveau/soutien.
- Sensibilisation à la création d'entreprise.
- L'univers professionnel : mise à jour du CV, de la lettre de motivation, accompagnement à la recherche d'entreprise, inscription sur les plateformes emploi.
- Habilitation électrique BS.
- Accompagnement à l'écriture du Dossier Professionnel (DP) pour le passage de l'examen.

Les modalités d'évaluation

- A l'entrée en formation, un entretien individuel et un positionnement approfondi sous différentes modalités : questionnaire, mise en situation.
- Des évaluations en cours de formation (ECF) obligatoires pour l'examen.
- Des évaluations sommatives (quiz, Kahoot...) et formatives (auto-évaluations, feed-back) : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- Des évaluations de stage.
- La présentation à l'examen au titre professionnel.
- Enquête de satisfaction stagiaire.
- A l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

Certification pour un titre professionnel complet – 21h40

- Livret d'évaluation en cours de formation + dossier professionnel.
- Examen : questionnaire professionnel sous forme de QCM de 1h00, mise en situation professionnelle de 20h00, un entretien technique de 00h20mn et entretien final de 00h20mn avec un jury composé de deux professionnels sur la base du DP, des ECF et observations des cabines individuelles.
- Equivalences : aucune.

Suite en emploi

- Entreprises de menuiserie.
- Agences d'emploi.
- Entreprises commerciales (installation, vente).

Le titre professionnel est à finalité professionnelle : il est donc logiquement suffisant pour entrer dans la vie active.

Tarif

A partir de 10 095€ TTC, selon le plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible). Nous consulter pour de plus amples informations.

Lieu de la formation

10A Avenue du 11 Novembre 1918 – 69200 Vénissieux
Espace de restauration sur place.

Poursuite d'études

- Brevet professionnel menuisier-ère fabricant-niveau 4.
- En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact au 09 50 00 60 80.

Financement

- CPF (code 237971).
- CPF de transition (ex CIF).
- Plan de Développement des Compétences.
- France Travail.
- Financement personnel (tout ou partie).



Qualification de nos intervenants

Nos formateurs sont des experts titulaires de certifications/qualifications cohérentes avec la formation dispensée et avec une expérience significative du métier.

Conditions, modalités, délais d'accès

- Devis sur demande. Nous contacter pour plus de détails.
- Information individuelle ou collective en amont de la formation.
- Test de positionnement et entretien individuel.
- Une à deux rentrées par an.
- Le délai d'entrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.



FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT
F1604 - Montage d'agencements.
F1607 - Pose de fermetures menuisées.

DOMAINE D'ACTIVITÉ :
Convention collective nationale du bâtiment
ouvrier - IDCC 1596 et 1597.

Code NSF : 234s - Fabrication, pose en menuiserie
et charpente ; fabrication de meubles.

NOUS CONTACTER :

09 50 00 60 80

contact@lesclesdelatelier.fr

43 Chemin du Pras 69350 – La Mulatière



NOTRE SITE INTERNET :



www.lesclesdelatelier.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



[@lesclesdelatelier](https://www.instagram.com/lesclesdelatelier)

